

un vers de gentiane

La lettre d'information du Plan régional en faveur de l'azuré de la croisette

En bref...

Restons actifs et vigilants pour l'azuré de la croisette !

L'actualité des actions menées en faveur de l'azuré de la croisette, par les différents partenaires du plan régional d'action, reste très riche. De nouveaux propriétaires, notamment des communes, et de nouveaux agriculteurs deviennent acteurs en s'engageant pour sa préservation ; de nouvelles animations sont réalisées auprès des écoles et des lycées professionnels ; de nouvelles pistes sont explorées pour affiner la connaissance de l'espèce au service des gestionnaires (projet d'étude génétique, nouvelles journées techniques...). Une satisfaction, mais surtout une nécessité que nous rappellent malheureusement des habitats récemment détruits ou dégradés sur certains sites jusque là préservés.



Luc Bettinelli,
Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

Vers des pratiques pastorales plus extensives aux Molunes (39)

A 1 174 m d'altitude, la station des Molunes sur les Hautes Combes est connue et suivie depuis 2003 dans le cadre du plan d'action en faveur de l'azuré de la croisette. En 2009 a été constatée une chute importante du nombre de pieds développés et fleuris de la plante-hôte, laissant craindre, pour ce site, la disparition du papillon. La station était impactée par l'augmentation de la pression de pâturage et les pratiques de fertilisation sur une partie du site (fort piétinement bovin, consommation des gentianes et modification des caractéristiques trophiques par enrichissement en nutriments). Désormais averti des enjeux de conservation de cette pelouse pâturée hébergeant l'azuré de la croisette et sa plante hôte, l'exploitant agricole a changé de pratiques depuis 2010. La population de gentianes croisette a réagi rapidement très favorablement, puisque plus de 330 hampes florales ont été comptées en 2013, avec de nombreuses pontes de l'azuré !

Marie Parachout
Parc naturel régional du Haut-Jura



1, 2, 3... 10 pieds de gentianes croisette !

« Ah ! Des gentianes ! 1 pied, 2, 3... 10 ! Il est beau celui là, mais pas encore de bourgeons floraux, c'est trop tôt. On ne verra donc pas encore d'œufs d'azuré dessus. Alors, un point GPS, je remplis ma fiche, je reporte la localisation sur la photo aérienne... Et voilà, tout est noté ! » L'enthousiasme des étudiants à rechercher et compter les gentianes croisette fait plaisir. On reçoit même des photos de vacances des étudiants, fiers d'autres rencontres avec la gentiane croisette ! Depuis trois ans, le Parc naturel régional du Haut Jura a confié aux étudiants de BTSA Gestion et protection de la nature Sport et Montagne du lycée agricole de Montmorot, la mission d'inventorier et cartographier des espèces emblématiques de pelouses sèches dont la gentiane croisette. Depuis deux ans, ce sont les communes de Fort-du-Plasne, Foncine-le-Haut et Petite-Chaux qui ont été l'objet de nos attentions.

Une situation pédagogique concrète pour les enseignants, une étude bien réelle, motivante et riche en expérience pour les étudiants : un cocktail idéal au service de la gentiane croisette et de l'azuré.

Anne Corriol,
Lycée agricole de Montmorot



230

C'est le nombre de scolaires sensibilisés depuis 2012 par des structures d'éducation à l'environnement telles que les CPIE du Haut-Doubs et du Haut-Jura et la maison de la Réserve naturelle du lac de Remoray, dans le cadre du Plan régional en faveur de l'azuré de la croisette.

Le chiffre

HAUTE-SAÔNE, un réseau de pelouses pour une population d'azuré trop isolée

La dernière population d'azuré de la croisette de Haute-Saône

L'azuré de la croisette est présent à l'état relictuel en Haute-Saône et très fortement menacé d'extinction. Les données historiques font défaut pour ce papillon et seules deux populations étaient connues à Renaucourt et Fouvent-Saint-Andoche. L'évolution de la gentiane croisette est quant à elle mieux documentée et on sait que plus de 80 % des stations haut-saônoises de cette plante ont aujourd'hui disparu, laissant présager une répartition de l'azuré autrefois plus vaste.

Avec l'extinction de l'espèce à Fouvent entre 2003 et 2005, la dernière population se retrouve très isolée dans le nord-ouest du département, loin des populations de l'arc jurassien et loin également des populations de Côte d'Or ou de Champagne-Ardenne.

Des actions de conservation

Face à ce constat alarmant, une action spécifique a été engagée pour préserver les derniers milieux favorables à l'espèce dans cette région. Dans un premier temps, les trois dernières stations connues de gentiane croisette du nord-ouest du département ont bénéficié de la mise en place d'une animation foncière, de la rédaction de plans de gestion dédiés et de la mise en œuvre d'actions conservatoires (débroussaillage, pâturage, fauche, etc.).

Ces actions permettent de sécuriser les sites de présence de l'azuré et de sa plante hôte et d'éviter une extinction à court terme.



Des chantiers de fauche et de débroussaillage, notamment avec des bénévoles locaux, ont lieu régulièrement sur les sites de Renaucourt et Fouvent-saint-Andoche.

Mettre en réseau les sites à gentiane croisette

Toutes ces actions restent toutefois trop limitées pour le maintien de l'espèce à long terme. Les sites à gentiane croisette sont en effet trop éloignés les uns des autres pour permettre une recolonisation et une expansion naturelle de l'azuré. Il apparaît nécessaire de restaurer une population viable avec plusieurs sites de présence de l'azuré de la croisette et des échanges possibles d'individus entre ces sites afin de prévenir toute extinction accidentelle et de

limiter la dérive génétique.

La conservation s'oriente donc désormais vers la restauration d'un réseau fonctionnel de sites à azuré de la croisette. Un travail de stage est en cours pour l'identification de sites relais et de milieux favorables pouvant servir de base à ce réseau. Il est complété par une étude des fourmis qui vise à identifier l'espèce hôte utilisée à Renaucourt et à évaluer le potentiel d'accueil des sites à gentiane connus.

*Bertrand Cotte
Conservatoire d'espaces naturels
de Franche-Comté*

Les amis de l'azuré

Après les fourmis, petite revue des gentianes

Comme pour son proche cousin, l'azuré des mouillères (ou azuré des pulmonaires), qui pond dans les marais sur les gentianes pneumonanthes, les gentianes sont essentielles pour l'azuré de la croisette. Sa plante-hôte principale reste la gentiane croisette ; et il est maintenant bien connu que, localement, la ponte et le développement larvaire se font aussi sur la gentiane jaune (en Petite Montagne notamment).

Mais en 2013, des œufs ont aussi été observés sur la gentiane d'Allemagne sur deux sites jurassiens. Cette observation a également été faite dans la Réserve biologique de Vauhalaise en Champagne-Ardenne. Un suivi des pieds fraîchement pondus a permis de constater la consommation de boutons floraux un mois et demi plus tard. Le développement des chenilles semble donc possible sur cette espèce de gentiane, plus tardive que la gentiane croisette !

L'inspection des pieds de gentiane d'Allemagne au cours des semaines et des saisons à venir permettra peut-être de déterminer s'il s'agit d'une utilisation ponctuelle ou fréquente de cette espèce comme plante-hôte ; ouvrez l'œil !

*Perrine Jacquot,
Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés*

Gentiane d'Allemagne (Gentianella germanica)



ZOOM sur...

L'impact du pâturage ovin ou caprin



Lorsque la couverture herbacée devient dense, les gentianes croisettes, plus difficilement repérées par les azurés en quête de sites de pontes, sont elles-mêmes progressivement étouffées et finissent par disparaître. Le pâturage a donc un impact souvent très bénéfique pour la plante et le papillon. Sauf quand le bétail n'a rien contre l'amertume de la gentiane... Souvent délaissées par les équins et les bovins (il y a cependant des contre-exemples notables, comme à Fouvent où un exclos a été mis en place pour éviter la consommation par les vaches), les gentianes reculent devant la dent des chèvres et des moutons. Présentation de deux exemples de recherche de solutions dans le Jura.

Exemple du pâturage caprin à Foncine-le-Haut

Sur le vaste versant marneux en forte pente de la Chapelle Saint Roch à Foncine-le-Haut, se développent des formations de pelouses sèches thermophiles, gérées par diverses pratiques de pâturage depuis une quinzaine d'années.

Afin de pérenniser l'ouverture du couvert herbacé des pelouses sèches et diversifiées, et contenir l'enfrichement, la commune, propriétaire d'une partie des terrains, accompagnée par le Parc naturel régional du Haut-Jura, s'engage dans une solution de pâturage caprin. Le vaste parc clôturé communal est alors divisé et adapté, afin de rationaliser le parcours et la consommation des animaux. Sur une partie du communal, ce sont des chevaux qui pâturent les secteurs herbacés les moins pentus, et sur le reste, la commune de Foncine-le-Haut acquiert un troupeau de chèvres de réforme, chaque année depuis 2008, qui entretient le milieu semi-ouvert de pelouse.

Seulement, depuis cette date, les secteurs où la gentiane croisette était présente, à l'intérieur du parc à chèvres, ont disparu sous l'action de la dent très efficace de ces caprins. Les rares pieds de gentiane croisette, pondus par l'azuré, se cantonnant

très nettement à l'extérieur du parc clôturé pour les chèvres, en bordure du chemin piéliné.

Alertés par ce constat, et équipés de clôtures heureusement mobiles, les gestionnaires du troupeau et la commune ont décidé cette année de déplacer la clôture, en la reculant de quelques mètres dans le versant suivant les courbes de niveaux, afin d'épargner de la dent des chèvres, et ainsi même retrouver ces stations historiques de gentianes croisettes, tout en y maintenant un pâturage, par les chevaux.

Quand les moutons aiment la gentiane en Petite Montagne

En Petite Montagne, l'azuré de la croisette pond sur la gentiane jaune (ou grande gentiane) sur plus d'une vingtaine de sites. Il pond également sur la gentiane croisette, ce qui donne un réseau de pelouses très intéressant pour l'espèce dans cette région franc-comtoise.

Dans le nord du site Natura 2000 Petite Montagne du Jura, trois secteurs de pelouse sèche à gentiane jaune n'étaient plus entretenus et la fermeture des milieux menaçait à moyen terme la plante et le papillon. Deux contrats Natura 2000, signés par

la commune de la Tour-du-Meix en 2010 et par le Conseil général en 2011, ont permis de rouvrir ces sites et d'installer les équipements nécessaires au pâturage de moutons. Dirigé par un berger, un troupeau de près de 1 000 brebis et d'une centaine de chèvres pâture successivement ces sites. Les trois années de pâturage ont eu un fort impact sur les gentianes. Les tiges sont en effet très appréciées par les moutons, qui n'en laissent pas derrière eux pour le papillon. Les feuilles ont été peu touchées, ce qui laisse un espoir quant à leur floraison future.

Suite à ce constat, les gentianes jaunes restantes ont été protégées des brouteurs par du grillage, en espérant qu'elles pourront à nouveau former ces boutons floraux dont se nourrissent les chenilles. A quelques centaines de mètres des sites, une pelouse pâturée par des vaches abrite une population importante d'azuré. La recolonisation est donc possible.

Marie Parachout

Parc naturel régional du Haut-Jura

Marion Guitteny

Communauté de Communes Petite Montagne

Luc Bettinelli,

Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

Les règles d'or pour la préservation de l'azuré

L'enquête menée, entre 2007 et 2008, auprès de 37 exploitants volontaires a permis de confirmer les orientations de gestion favorables à la gentiane et à l'azuré. Un petit retour sur les « règles d'or » n'est jamais superflu !

1 NE PAS FERTILISER, au moins sur les zones d'implantation des gentianes ;

2 MAINTENIR UN CHARGEMENT MOYEN RELATIVEMENT FAIBLE, mais assez élevé pour éviter une fermeture du milieu (entre 0,2 et 0,7 UGB/ha/an) ;

3 NE PAS EFFECTUER DE FAUCHE DE REFUS, au minimum sur les zones d'implantation des gentianes, avant l'arrivée de l'automne.

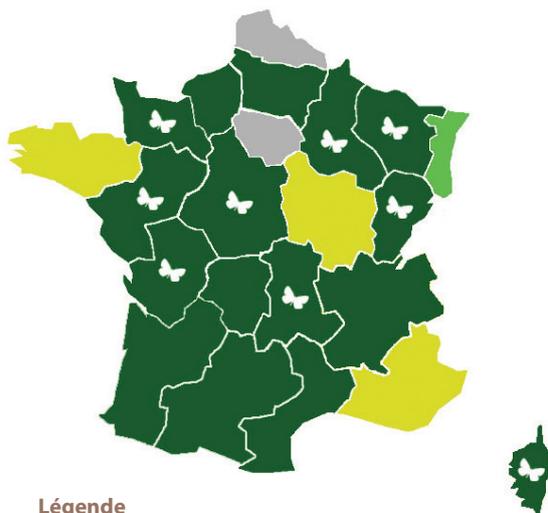


Ça bouge chez l'azuré !

Une dynamique au-delà de la Franche-Comté

Précurseurs lors du lancement du programme, les Francs-comtois ne sont pas seuls à agir pour la sauvegarde de l'azuré de la croisette. Le papillon est concerné, avec quelques espèces voisines, par le « Plan national d'actions en faveur des *Maculinea* », lancé en 2011 et animé par l'Office pour les insectes et leur environnement. Le comité technique du plan, à l'automne 2013, a été l'occasion d'un tour de table des régions. Les enjeux et les approches peuvent varier, mais beaucoup sont engagés pour mieux connaître et préserver l'espèce et ses habitats. De belles découvertes ont notamment été faites ces dernières années en Bourgogne (arrière-côte dijonnaise) et Champagne-Ardenne (camps militaires de Champagne crayeuse notamment).

Luc Bettinelli
CEN Franche-Comté



Légende

-  Plan régional d'actions validé et opérationnel
-  Région engagée dans la rédaction de son plan régional
-  Région en cours de désignation de son opérateur
-  Région en attente
-  Région non concernée

Carte du Plan national d'actions en faveur des *Maculinea*
<http://maculinea.pnaopie.fr>

Une personne «fourmidaible» !



Claude Minary, agriculteur aux Granges-Narboz (25)

Claude Minary est agriculteur sur la commune des Granges-Narboz (basin du Drugeon), éleveur pour la production de Comté. Il remet très prochainement son exploitation à son fils, qui poursuivra seul l'exploitation de son père. L'exploitation est tournée vers une priorité de pâturage pour limiter l'alimentation à base de concentrés.

Quelle connaissance aviez-vous de la gentiane croisette avant d'être contacté pour une convention de gestion ?

J'avais déjà vu cette plante dans mes pâtures sans la connaître particulièrement. Les papillons aussi, on en voyait voler.

Qu'avez-vous pensé de la proposition de convention pour la conservation de la gentiane et du papillon, l'azuré ?

Nous avons à cœur de préserver la nature dans notre travail, donc signer une convention pour préserver une plante n'était pas un problème. On voit bien par exemple que dans nos champs les narcisses disparaissent, on se doit donc d'être attentif à nos pratiques pour conserver des fleurs. Nous broyons les « refus » sur les pâtures au mois d'août, lorsque les génisses n'en veulent plus, mais nous ne touchons pas aux stations de gentiane qui sont préservées.

L'installation de jeunes épicéas sur les communaux secs est un souci et une menace pour ces plantes, on doit être vigilant à ce que la forêt ne se développe pas, d'autant plus que les promeneurs aiment cheminer dans ces paysages ouverts. La difficulté est le juste équilibre entre un pâturage pas trop intensif mais suffisant pour empêcher l'enfrichement.

Propos recueillis par Geneviève Magnon
Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques du Haut-Doubs

Coordinateur du plan régional en faveur de l'azuré de la croisette :



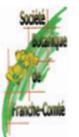
Partenaires techniques :



Partenaire financier :



Syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut-Doubs



Directrice de publication : Anne Vignot • Rédaction : Luc Bettinelli, Bertrand Cotte / Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté, Marie Parachout / Parc naturel régional du Haut-Jura, Anne Corriol / Lycée agricole de Montmorot, Perrine Jacquot / Conservatoire botanique national - Observatoire régional des invertébrés, Marion Guitteny Communauté de Communes Petite Montagne, Geneviève Magnon / Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques du Haut-Doubs • Mise en page : Elvina Bunod / CEN Franche-Comté • Illustrations : Desmond Bovey • Photos : Guillaume Doucet, Anne Corriol, Isabelle Houg, Maëla Renaud, Marion Guitteny, Luc Bettinelli, Geneviève Magnon • Imprimé sur papier recyclé par Simon Graphic • Numéro ISSN 2269-7837

Coordination et contact : Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté • Maison de l'environnement de Franche-Comté • 7 rue Voirin • 25000 Besançon • 03 81 53 04 20 • contact@cen-franchecomte.org • www.cen-franchecomte.org